

UN PROGRAMME AMBITIEUX POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DES CHENEVIÈRES

**700 000 € INVESTIS SUR TROIS ANNÉES POUR D'AVANTAGE OUVRIR LE QUARTIER SUR LA VILLE,
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT**

Situé au nord de la commune, le quartier des Chenevières s'étend sur une superficie de 12 hectares et compte 1 171 habitants soit environ 11 % de la population. Depuis le début des années 2000, la ville d'Héricourt a conduit plusieurs programmes de restructurations qui avaient pour objectifs, de mieux inscrire le quartier dans la ville en implantant de nouveaux équipements pour attirer un public extérieur et de renforcer le lien social en associant les habitants des Chenevières aux opérations de restructuration, en les informant et en les consultant.

20 ANNÉES DE TRAVAUX, DES RÉALISATIONS CONSÉQUENTES

Ces vingt dernières années un ambitieux programme de renouvellement urbain a été engagé sur le quartier des Chenevières pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et l'ouvrir sur le reste de la ville. Plusieurs actions ont été conduites : démolition d'un immeuble de 65 logements, construction de l'antenne OPAC, du Centre Médico Social, du Point Public, du city stade, du terrain de basket. Des aménagements ont été réalisés pour sécuriser les déplacements des piétons et des automobilistes : plateaux surélevés, rond point, cheminement piétonnier. Pour protéger l'environnement et réaliser des économies d'énergie, des travaux d'isolation ont été menés sur les façades de plusieurs immeubles d'habitations.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR DE NOUVEAUX OBJECTIFS

Aujourd'hui une nouvelle phase de renouvellement urbain est amorcée afin de conforter les aménagements et d'améliorer encore les conditions de vie des habitants du quartier. Pour ce faire une étude a été confiée au cabinet Itinéraire Architecture qui a proposé de répondre aux besoins suivants : **désenclaver le quartier** par le remodelage des voies d'accès de qualité (avenue Léon Blum, rue Pierre et Marie Curie, rond point du Leclerc) ; **améliorer les voies de circulation et le stationnement** des véhicules ; **favoriser le cheminement piétonnier** ; **réaliser deux aires** pour des animations commerciales et culturelles ; **aménager le parc de la Roseraie** pour en faire l'aire de jeux du quartier ; **préserver l'environnement** local avec des travaux de collecte des eaux pluviales et l'installation de 4 cuves de rétention. L'offre de services sera complétée avec la création d'une micro crèche et d'un pôle périscolaire.

Ce programme ambitieux pour le quartier a été évalué à 700 000 €. Sa réalisation a été prévue en deux phases :

- **PHASE 1** (2019) : aménagement du parc de la Roseraie et remodelage des voies d'accès pour désenclaver le quartier
- **PHASE 2** (2020/2021) : création d'aires de festivités, reprise et finition des aires circulées, raccord des aires circulées piétonnes, cuves de rétention des eaux pluviales, programme de plantations.

Ce programme est cofinancé par :

- **L'UNION EUROPEENNE** avec Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) **217 500 €**
- **LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE** **210 000 €**
- **L'ETAT** avec la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) **140 350 €**
- **LA VILLE D'HERICOURT** **159 353 €**



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

